NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BUDGET 2020

DE LA CAISSE DES ECOLES DU BEAUSSET

L'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et

synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes prévues pour l'année 2020. Ce

budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire ayant eu lieu le 17 décembre

2019. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

A titre d'information, au 1er janvier 2020 la population totale est de 9 907 habitants soit une

évolution de 0.95 %. L'effectif total des 4 écoles est de 845 élèves au 01 janvier 2020. Celui-ci devrait

évoluer à la prochaine rentrée scolaire 2020-2021.

S'agissant de la caisse des écoles, le budget 2020 s'est appuyé sur les résultats 2019 intégralement

repris par anticipation au budget primitif.

1- Résultats de l'exercice 2019 :

En section de fonctionnement, le résultat est un excédent de 8 406,56 €.

En section d'investissement, le résultat est également un excédent de 32 454,69 €.après

financement des restes à réaliser.

2- Présentation du Budget 2020 de la caisse des écoles :

Le projet de budget intègre les besoins recensés lors du débat d'orientations budgétaires. Il est

arrêté de la manière suivante :

Section de fonctionnement (dépenses et recettes): 110 406,56 €

Section d'investissement (dépenses et recettes): 91 220,29 €

Total de : 201 626,85 €

L'évolution globale du budget 2020 par rapport à 2019 est de 4.81 %. (Pour mémoire le budget 2019

était de 192 385,61 €)

1

			VUED	ENSEMBLE SECTION	N DE FONCTIONN	EMENT DEPEN	SES ET RECETTES					
DEPENSES						RECETTES						
CHAPITRE	FONCTIONNEMENT	BP 2019	CA PROVISOIRE 2019	BF 2020	ECART SP. 20/BP 13 (en %)	CHAPITRE	FONCTIONNEMENT	BP 2018	CA 2019	RP 2020	20/BP 13 (en %)	
011	CHARGES COURANTES	62692.00	56 119.64	64 468 00	2.63	74.00	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	102 500 50	102 100 00	102 000 00		
022	DEPENSES IMPREVUES	1 636 03	0.00	1 938.56	140,74							
TOTAL DEPENSES RESULES DE PONCTIONNEMENT		64 328 83	55 119 54	63 406.56	6.34	TOTAL RECETTES REFLLES DE FONCTIONNEMENT		102 040 50	192 100.00	102 000,00		
O42	DOTATIONS AUX ANORTISSEMENTS - CESSION ACTES	44 300 00	44 201 83	42 000 00	-5,19							
TOTAL FINANCEMENT SECTION INVESTISSEMENT		44 300,00	44 201.83	42 000.00	-6.15	002	REPRISE EXCEDENT FONCTIONNEMENT	6 678 03	6.626,03	8 406 56	26.8	
TOTAL CENERAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		100 628.03	100 321.47	110 406.56	1.64	TOTAL GENERAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		108 628.03	108 728 03	110 406,56	1.6	

			VUE	D'ENSEMBLE SEC	TION DINVESTISSE	MENT DEPENSE	S ET RECETTES					
DEPENSES						RECETTES						
CHAPITRE	INVESTISSEMENT	EP 2019	CA PROVISOIRE 2019	BP 2020	ECART BP 20 BP 19 (en	CHAPITRE	INVESTISSEMENT	BP 2019	CA1919	EP 2020	20.82 13 (en %)	
2183	MATERIEL BUREAU ET INFORMATIQUE	5 000 00	1 042 80	10 000 00	100.00	10222	FCTVA	2 406 00	2 407 od	15 442.00	541.51	
2154	MOBILER	24 000 00	8 559 55	24 000 00	0.00							
2188	AUTRES MABLISATIONS (EQUIPEMENTS-MATERIE.)	45 000 00	40 169 66	50 000 00	11,11							
003	DEPENSES APREMIES	5-819.91	800	5 895 69	1 32							
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		70 119.51	49:802.12	83 R36.68	12.62	TOTAL RECETTES REELLES DINVESTILISEMENT		2 404.00	2 407.00	15 442.00	54181	
IMMOBLISATIONS ET EQUIPEMENTS 2819 RESTE A REAL SER				1 327 60		28	AMORTISSEMENT DES AMOBILISATIONS	44 300 00	44 201.83	42 000 00	-5.19	
		3.937.67	1.323.50			R001	REPRISE EXCEDENT INVESTISSEMENT	37 051 58	37 051 58	33 778 29	-8.83	
TOTAL GENERAL DEPENSES INVESTISSEMENT		11717.53	\$1 205,72	91 270 29	231	TOTAL GENERAL RECETTES INVESTISSIMENT		\$3.757.58	E3 660,41	\$1 229 29	8.91	

a) Section de fonctionnement

S'agissant des charges courantes de 64 468 €, ce crédit est destiné aux achats de fournitures scolaires (30 € par élève), aux sorties scolaires (380 € par class), aux achats de jeux et jouets pour les classes maternelles(4.50 € par élève), aux produits pharmaceutiques (40 € par classe), aux équipements pédagogiques (72 € par classe), aux fournitures de bureau (85 € par classe) et livres de la BCD (40 € par classe).

Un crédit est inscrit pour le dispositif ULIS à hauteur de 300 €.

Enfin s'agissant des classes transplantées le crédit reste fixé à 200 € par classe pour les 22 classes élémentaires.

Tel que précisé dans le débat d'orientations budgétaires, le montant des dépenses imprévues est de 3 938 € ce qui permettrait de faire face à des inscriptions supplémentaires d'élèves (environ cinquante).

Ce chapitre (011) représente 94.25 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Le chapitre 042 concerne l'inscription obligatoire des dotations aux amortissements à hauteur de 42 000 €, qui est versée en recettes de la section d'investissement pour permettre le financement des investissements

L'équilibre de la section de fonctionnement est assuré uniquement par la subvention de la commune pour un montant de 102 000 € identique à 2019.

b) Section d'investissement

Suite au débat, les demandes des chefs d'établissements et des services municipaux (PEVS) ont été réceptionnées.

La reprise des résultats 2019 et les ressources estimées en 2020 provenant du fonds de compensation de la TVA, des dotations aux amortissements, nous permettent de retenir cette année toutes les demandes des chefs d'établissement et de nos services.

Ainsi il est proposé de créer une opération d'investissement 2020-01 d'un montant de 84 000 €.

La répartition serait la suivante :

Matériel informatique : 10 000 €

Mobilier scolaire: 24 000 € dont

- Elémentaire Malraux (6 700 €: tables, casiers, chaises, meubles bas)
- Elémentaire Gavot (2 600 € : chaises, meubles bas, pouf bibliothèque)
- Maternelle Pagnol (1 900 € : armoire, banc, rayonnage bibliothèque)
- Maternelle Malraux (4 000 €: meuble bas, haut, tabourets, tables, bancs)

Equipement matériel: 50 000 € dont

- Elémentaire Gavot (500 € : tableau)
- Maternelle Pagnol (1 500 € : chariot, équipement parcours gym, armoire plastique)
- Maternelle Malraux (1 000 €: tableau, plastifieuse, massicot)

Est prévu également l'équipement des cours des 4 écoles (bancs, tables, matériel divers....)

Il est rappelé que la caisse des écoles ne présente aucun endettement, ainsi aucune présentation de gestion de dette n'est à produire.